



Chers Orvallois,

Comme chaque année depuis notre élection, je vous informe de l'activité du Conseil Municipal. Tout d'abord le déménagement de la Mairie vers l'école a été réalisé par les élus, avec l'aide d'un prestataire externe pour le véhicule, ce qui a permis de faire le tri et le classement de nombreux documents qui pour certains étaient là depuis des dizaines d'années. Ils seront remis aux Archives Départementales afin d'être conservés dans des conditions optimales comme le prévoit la loi. Le fait d'être à l'école nous a permis de recevoir au mieux les Orvallois et aux entreprises de travailler en toute sécurité.

Les travaux se sont déroulés comme prévu, la date de réception du 15 mars a été respectée.

L'emménagement dans la Mairie rénovée a eu lieu le 1^{er} avril.

Le budget initial des travaux qui était de 89 879 € a été respecté.

Ce début d'année a été lourd en charge de travail, en particulier pour Laurence BROCC, secrétaire de Mairie, avec les élections présidentielles puis législatives, la refonte de la liste électorale, le suivi administratif des marchés de travaux ainsi que les dossiers d'urbanisme.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU a été présenté au Conseil Municipal du 23 juin et approuvé.

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'aide, pour l'année scolaire 2017/2018, aux parents dont les enfants sont scolarisés en primaire à d'Huison-Longueville, en remboursant la carte de transport SCOL'R et en prenant en charge une partie des repas.

La Mairie a été inaugurée le 30 septembre en présence de Madame la Sous-préfète d'Etampes Florence VILMUS, de Madame Marie-Claire CHAMBARET et Monsieur Guy CROSNIER Présidents délégués du Conseil Départemental et le Conseil Municipal ainsi que de nombreux Orvallois.

La cérémonie s'est conclue par un buffet offert par le Conseil Départemental.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de nos actions.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous.

Michel Daigle

Le Maire

Finances communales

Dans sa séance du 6 avril 2017, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2016 et voté le budget 2017 ainsi que les taux de la fiscalité communale qui s'appliqueront en 2017.

Quelques chiffres importants

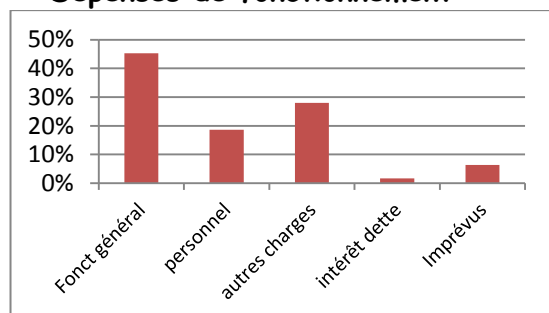
29 154 € c'est le résultat de la section de fonctionnement sur l'exercice 2016 ; résultat qui permettra de poursuivre le programme d'investissement prévu par la commune d'Orveau sans avoir recours à l'emprunt.

361 € c'est l'endettement par habitant de la commune au 1^{er} janvier 2017. Ce montant diminue régulièrement depuis 2014 et sa baisse se poursuivra en 2017. Le programme d'investissement 2017 sera réalisé sans recours à l'emprunt.

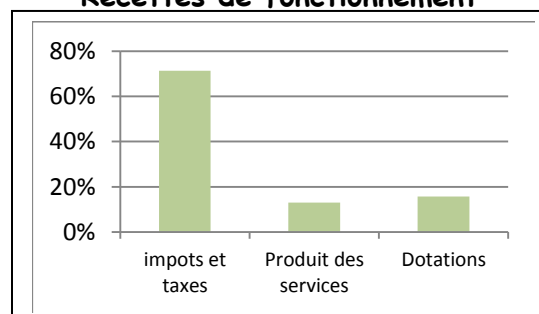
Taxe d'Habitation : **5,91%** - Taxe Foncier Bâti : **9,95%** - Taxe Foncier Non Bâti : **46,46%**.
En 2017, le Conseil Municipal a décidé de maintenir une nouvelle fois les taux communaux, comme c'est le cas depuis 2014.

Le budget 2017

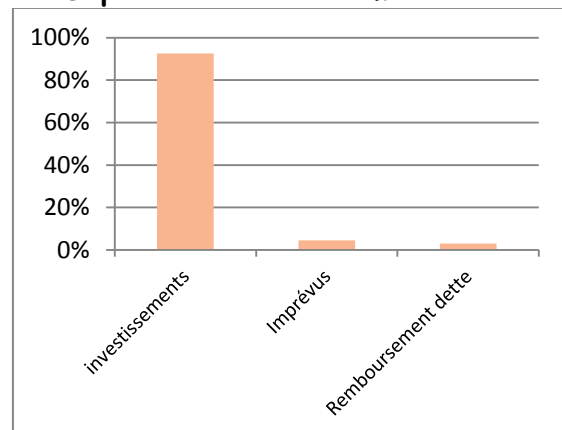
Dépenses de fonctionnement



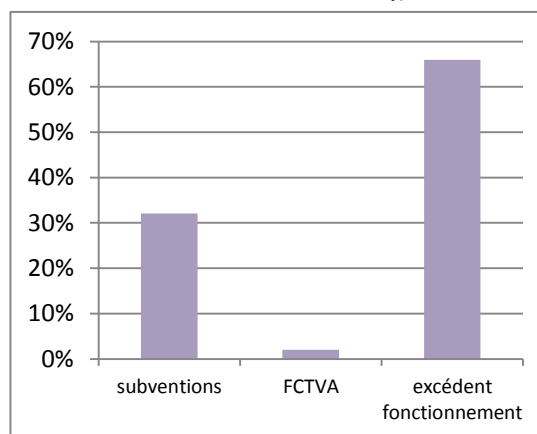
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Concernant la Dotation Globale de fonctionnement (DGF)

Baisse de la dotation (DGF) 2017 par rapport à 2016 : - 20%

A titre informatif la baisse de la DGF entre 2013 et 2017 est de: 54%

Rappel :

Toute modification de l'aspect extérieur des propriétés bâties : les clôtures, les portails, volets etc. y compris le changement de couleur de ces éléments doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable en Mairie. Il est important que les dossiers remis par les pétitionnaires soient correctement remplis et que les pièces justificatives demandées dans le Cerfa soient fournies et de bonne qualité.

Suivi de l'élaboration du PLU :

Depuis juin 2015, les élus travaillent en mairie, accompagnés par le bureau d'études spécialisé, SIAM URBA.

- 1- Le rapport de présentation-diagnostic : validé
- 2- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : validé par le Conseil Municipal le 23 juin 2017
- 3- Point important : après de nombreuses réunions avec les PPA c'est-à-dire, l'Etat représenté par Monsieur le Sous-Préfet, le PNR, la DDT, le SIARCE, la CCVE, la commune assistée par notre bureau d'études, n'ont pas permis à ce jour de mettre en concordance les souhaits de la commune et les impératifs des documents supra-communaux que sont le SDRIF et le PNR. Nous avons reçu en date du 16 octobre la décision de la DDT concernant le potentiel d'extension au-delà de 2023 et 2030 pour le SDRIF.
- 4- Au 27 mars 2017, l'absence d'achèvement de la procédure de révision du Plan d'occupation des sols (POS) conduit au retour du Règlement National d'Urbanisme (RNU) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en application de l'article L 174-3 du Code de l'Urbanisme.
- 5- **Elaboration du P.L.U. : Les étapes à venir :**

Novembre 2017 - Mai 2018	Projet de PLU : zonage, règlement, OAP
Juin 2018 - Décembre 2018	Mise au point définitive : consultations des services de l'Etat, enquête publique, approbation.

Pour votre information & votre participation :

Nous vous rappelons qu'un cahier de concertation déposé en mairie est disponible pour recueillir vos avis, remarques et questions.

Autorisations droit des sols de juillet 2016 à juin 2017

Déclarations préalables accordées:

2016 Commune d'Orveau : création d'un accès et d'une place de stationnement Handicapés.

DALECHAMPS Olivier : remplacement de portail et ajout d'un portillon.

2017 SFER Joseph : remplacement d'un portail et d'un portillon en bois part des éléments similaires en aluminium.

Orange UPR IDF : renforcement du pylône croisement des chemins n° 15 et 19 pour aménagement d'une zone permettant l'ajout d'antennes Free.

Permis de construire :

2017 BABAULT Simone : deux permis pour construction de deux maisons individuelles 7 chemin des Petites Jeannes.

Philippe DAMIOT, adjoint en charge de l'urbanisme

Contrat de Territoire

Le Conseil Département nous a accordé lors de la commission permanente du 11 avril 2016 une subvention de 105 000 € pour quatre opérations, ce qui nous a permis de réaliser la première qui était la rénovation de la Mairie.

Montant des subventions par opération :

Rénovation de la Mairie et mise en conformité pour les personnes Handicapées pour 63 955€

Réaliser en 2017

Aménagement Grand-rue Guy Gauthier pour 20 187€

A réaliser en 2018/2019

Aménagement du City Stade pour 6 281€

Aménagement des abords du cimetière 14 578€

L'Etat dans le cadre de la DETR nous a accordé une subvention de 16 905 €

Monsieur Serge DASSAULT, ancien Sénateur, nous a également accordé une subvention de 5 000€

Nous remercions : Monsieur Serge DASSAULT, Madame la Sous-préfète Florence VILMUS, Monsieur le président François DUROVRAY, les vice-présidents, les présidents délégués ainsi que les conseillers départementaux.

Travaux

Assainissement

- Le SIARCE a réalisé des ouvrages en haut de la route de Boissy afin de limiter l'apport d'eau de pluie vers la place de l'Eglise. Ces ouvrages font parfaitement leur office.
- Le SIARCE a également modifié la direction du tuyau des eaux pluviales au niveau de l'Abribus et reprofilé les bassins de déversement le long de la Route Neuve afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales de la mare.

Voirie

La réfection de la couche de roulement de la Grand-Rue Guy Gauthier de l'école à l'abribus est réalisée ainsi que la réfection du trottoir au niveau du 24 de cette rue.

Eclairage public

La création de deux candélabres a été réalisée rue de la mare et route neuve au droit de l'arrêt de cars scolaires.

Sécurité

Défense Incendie

- Les poteaux d'incendie ont été repeints et vérifiés par notre prestataire Véolia.
- Le poteau d'incendie du Fond de la Cardinette a été remplacé car il n'était plus aux normes.
- Le mur de soutènement du parking de l'Espace Victor Hugo est réalisé.

Illuminations de fin d'année

La commission chargée de l'évènementiel a proposé au Conseil Municipal un projet sur les illuminations de Noël qui a été accepté et qui sera donc mis en place pour les fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront au goût des Orvallois.

**Nathalie ROTH, Zélia DA SILVA ANTUNES,
Sylvie FOULARD**

Rappel : Conservons les bons réflexes !

Nuisances sonores

Respectons les horaires de jardinage lors de l'utilisation de machines thermiques ou électriques.

Horaires réservés à ces activités :

- Semaine de 8h00 à 12h00 -14h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h00 -14h à 18h00
- Dimanche de 10h00 à 12h00



Conteneurs à déchets

Deux types de déchets / deux types de conteneurs :

- Déchets ménagers (ordures ménagères)
- Déchets bi flux (déchets recyclables)



Rappels :

- Si le conteneur déborde il ne sera pas collecté
- Le conteneur doit être déposé sur le trottoir au plus tôt la veille du passage et rentré au domicile au plus tard le soir du passage du service collecteur.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter la Communauté de Commune du Val d'Essonne (CCVE) au 01 64 93 21 20 ou la mairie.

Environnement

Le ramassage des déchets sur le territoire de la commune a eu lieu le 29 avril en partenariat avec le Conseil Départemental. Une benne de 20 m3 a été mise à notre disposition en haut de la route de Boissy sur le chemin de Guette Lièvre.

Nous remercions tous les participants adultes et enfants.



Belle collecte - Beau travail !



Nous regrettons le manque de participants à cette manifestation.

Nous rappelons que l'abattage d'arbres doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en Mairie.

En cas de non-respect de cette procédure le contrevenant est passible d'amendes prévues au code l'Urbanisme et celui de l'Environnement.

LE BRULAGE DE DECHETS VEGETAUX EST INTERDIT DANS TOUT LE DEPARTEMENT L'ESSONNE ET DONC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

2016

Finale du championnat d'Europe de football Portugal France 10 juillet



Brocante du dimanche 18 septembre



2017

Vœux du Maire 20 janvier



Repas de anciens le 12 février à l'Auberge de la tour penchée à Etampes



Les événements Orvallois en images - La suite...

Visite au Futuroscope offerte par la municipalité aux enfants de l'école d'Orveau avec leurs parents



Fête de la musique 21 juin



Troisième édition du Salon d'Art

Vernissage le 16 septembre avec remise des prix, en présence de Marie-Claire CHAMBARET Présidente déléguée du Conseil Départemental et Monsieur Bernard BOULAY suppléant de Monsieur Franck MARLIN Député.

Prix de la commune d'Orveau



Les lauréats :

Médaille de l'Assemblée Nationale remise par Monsieur Bernard BOULEY à Madame Corinne DUPONT-ROLLIN et à Monsieur Bernard ROBINEAU.

Prix du Département remis par Madame Marie-Claire CHAMBARET à Madame Jocelyne CAUDRON.

Prix du syndicat d'Initiative de La Ferté Alais remis par Monsieur Jean-Pierre DESVAUX Président à Monsieur Pierre BILLEY.

Prix du PNR remis par le délégué de la commune Pierre-Emmanuel ROTH à Louise CAUDRON.

Prix du public et de la commune d'Orveau à Madame Monique RANVIER



Les évènements Orvallois en images - Fin

Prix de la Commune à Madame Monique RANVIER



Inauguration de la Mairie le 30 septembre en présence de Mme Florence VILMUS Sous-Préfète, Marie-Claire CHAMBARET et Guy CROSNIER Présidents délégués du Département de l'Essonne.



Ecole



Les locaux de l'ancienne classe ont été loués à l'Association la Maison des Part'Âges dont l'activité est de développer le soutien à la parentalité dans le sud Essonne.

Coordonnées :

La Maison des Part'Âges - mail : maisondespartages@gmail.com - ☎ 06.29.42.36.32

[Accéder à notre page Facebook sans inscription](#) : La Maison des Part' Âges

Transports scolaires

Les formulaires d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2017-2018 ainsi que le règlement intérieur sont maintenant disponibles sur les sites internet du STIF. Les formulaires sont à retourner au Syndicat des Transports Sud Essonne (T S E) 5 rue de la Mairie 91150 Morigny-Champigny.

La commune de D'Huison-Longueville ayant modifié les rythmes scolaires fin juin, il a fallu modifier les horaires des cars scolaires ce qui a été très compliqué malgré notre intervention et celle de TSE auprès du STIF.

L'ancien arrêt de cars scolaires situé sur la RD 145 au niveau du quartier de la gare a été remis en service pour la rentrée 2017 après de nombreuses démarches. Je remercie le service transport de la CCVE qui nous a aidé et financé la signalisation.

Téléphone : 01 64 92 00 23

contact@transportsudessonne.fr,

Nouvel arrêt de cars scolaires



Opération Tranquillité - Vacances

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**



A l'approche des vacances, si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire « Opération Tranquillité - Vacances » disponible en Mairie et sur notre site internet : <http://www.orveau.free.fr> et rendez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Guigneville afin de vous inscrire à l'opération.

Etat civil

Naissances :

Ethan Tiago PEREIRA né le 7 juin 2016

Maël Pierre Dominique CAMUSSO né le 21 octobre 2016

Noé GINCHAT PAICHELER né le 21 octobre 2017.

Décès :

Jean-Pierre KAHANE le 21 juin 2017

Marcel BABAULT le 17 novembre 2017

Manifestion à venir



Vœux du Maire le vendredi 26 janvier 2018 à 19 h 00.

